

# - Conservation, restauration des oeuvres d'art - atelier finalité - s

## **Objectifs**

Au terme de l'atelier de conservation-restauration du verre, l'étudiant de master 2 pourra :

- Etre autonome dans la prise de décisions relatives aux actes de conservation-restauration à poser ou non sur une oeuvre d'art complexe en verre.
- Motiver ses propositions de traitement au regard de l'histoire matérielle de l'oeuvre et de son contexte de conservation actuel et futur.
- Poser des actes de conservation préventive d'urgence.
- Etablir un protocole (essais, analyses) afin d'identifier les matériaux constitutifs d'une oeuvre et/ou de chercher des solutions à des problématiques de CROA complexes.
- Rédiger un dossier de conservation d'oeuvres d'art complet : recheche historique et artistique, recherche technique et technologique, proposition de traitement argumentée (orientée innovation), méthodologie, description des interventions, matériaux et produits, bibliographie spécialisée.
- Communiquer oralement l'ensemble de ses recherches et résultats.

## Contenu

#### Intervention sur objets patrimoniaux en verre

Les étudiants sont amenés à travailler sur des objets d'art ou œuvres en verre conservés en musée et/ou issus de fouilles archéologiques. Ce travail s'inscrit dans une démarche complète de conservation-restauration, incluant la documentation, l'analyse et la mise en œuvre des traitements.

### Démarche méthodologique :

- Identification de l'objet, matériaux, techniques de fabrication
- Évaluation de l'état sanitaire
- · Documentation des anciennes interventions
- Élaboration d'une proposition de traitement
- Réalisation d'essais, tests et éprouvettes
- Conservation préventive et curative
- Restauration, y compris préparation ou adaptation de supports
- · Conditionnement à court et long terme

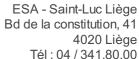
### ★ Cas pratique 2024–2025

Travail sur un lot de verres à boire de type "Roemer" et "façon de Venise" (XVIIe siècle), conservés au musée du Grand Curtius (Liège).

Ce module vise à mobiliser l'ensemble des compétences acquises dans les ateliers, en les appliquant à des objets patrimoniaux réels, dans une logique de projet professionnalisant.

# Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Ces ateliers sont gérés via les contenus théoriques notamment vus au cours de technique et technologie de la finalité spécialisée. **PEDAGOGIE DU PROJET** 





L'apprentissage par la pratique encourage **l'autonomie et la responsabilité** des élèves, puisqu'ils sont chargés de leur propre apprentissage. En outre, il stimule les élèves à résoudre des problèmes et à travailler sur une variété de tâches de planification, de structure des tâches et de production.

Cette méthodologie est basée sur la recherche permanente des étudiants et leur autonomie. Les étudiants apprennent en cherchant et en comprenant.

https://additioapp.com/fr/qu-est-ce-que-la-pedagogie-de-projet-et-comment-la-travailler-en-classe/

Concrètement, les enseignants utilisent en alternance des méthodes expositives, démonstratives et interrogatives. Ils ont pour rôle principal de guider et soutenir les étudiants dans leur gestion de projet. L'esprit participatif, le sens critique, la prise d'initiative et les expérimentations sont encouragés.

Chaque étudiant répertorie ses actions et recherches dans un <u>carnet de bord</u>, de cette manière de travailler permet des allers et retours dans l'apprentissage et constitue une aide-mémoire fondamentale (dates, données administratives, scientifiques, discussions etc.).

## Moyens de communication :

Le groupe Outlook master 2 verre

# **Bibliographie**

Directement liée aux cours de technique et technologie de la spécialité et aux cas d'atelier.

## Mode d'évaluation pratiqué

#### **Evaluation continue Q1**

L'enseignant rend une note d'atelier qui tient compte de la progression de l'étudiant depuis la rentrée dans ses recherches, démarches et interventions : 60%.

L'étudiant dépose la première version de son/ses dossier.s sur le groupe Outlook <u>master 2 verre</u> dans le dossier ad hoc à une date communiquée par l'enseignant : 40%

#### **Evaluation artistique Q2**

L'étudiant présente oralement la synthèse de ses recherches et résultats d'atelier. Il soutient sa présentation d'un PowerPoint.

Le.s dossier.s sont déposés sur le groupe Outlook <u>master 2 verre</u> dans le dossier ad hoc à une date communiquée par l'enseignant.

L'étudiant dispose de 20 minutes pour sa présentation suivie de 10 minutes de défense.

Dossier.s et présentation : 40% de la note (en proportion 60-40)

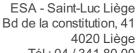
Travail d'atelier : 60% de la note

#### Considérations générales

Le professeur tient compte des compétences transversales suivantes :

- Utilisation intelligente du carnet de bord et des ressources
- Détermination à posséder ses outils, ses matériaux et produits
- Tenue du matériel et organisation de l'espace de travail
- Fréquentation de l'atelier et gestion du temps (efficacité)

Ainsi que de la progression régulière dans les interventions de restauration entreprises.



Tél: 04 / 341.80.00



De manière générale, l'intérêt sera porté à l'aboutissement des restaurations, au choix et à la défense des interventions ainsi qu'à la maîtrise des techniques.

L'aquisition de l'autonomie dans l'orientation des traitement et dans les actions entreprise est fondamentale pour la réussite de l'atelier.

L'évaluation concerne tous les travaux ainsi que la documentation et les dossiers relatifs aux objets et/ou oeuvres d'art qui ont été confiés à l'étudiant.

## Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours